

“dant cette permission à la Mère Supérieure. C'étoit au mois de “décembre, la saison était très froide, cependant les prêtres atten-“daient dehors, et firent des reproches à M. de Chambalon de ce “qu'il les mettoit en chemin sans avoir fait toutes les démarches “nécessaires. Il se vit enfin constraint d'aller promptement et tout “confus sommer au parloir, et ayant demandé à notre Mère Supé-“rieure et obtenu d'elle la permission qu'il souhaitoit, il luy fit “bien des excuses, et aussitôt on ouvrit les portes: le clergé entra “et enleva le corps qui fut enterré honorablement comme ses pa-“rents le desiroient”. (34)

ROUXCEL, sieur de la ROUSSELIÈRE, Jean.

Au mois d'août 1668, il s'associe pour quatre ans avec son confrère Réné Sauvageau, mais le contrat n'est dressé que le 8 juillet 1669. Par ce contrat on voit que les deux chirurgiens mettent en commun “leurs meubles, vivres, marchandises, pelleteries, fruits de terre, instruments de chirurgie, médicaments, ainsi que le produit de leur labeur et de leur industrie. (35)

Dans son contrat d'engagement avec Cavellier de la Salle, il convient d'accompagner ce dernier dans son voyage aux nations sauvages, en qualité de chirurgien, et de le suivre tant “du côté du nord que du côté du sud”. (36)

ROWAND, J.

Assistant-chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal, il annonce, en 1786, dans la Gazette de Québec, qu'il a importé des remèdes et qu'il tiendra un laboratoire à la voute de M. Guy, rue St-Paul, Montréal. (37)

34. *Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.*

35. E.-Z. Massicotte, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XX, No 8, pp. 254, 255.

36. Roy, *Histoire du Notariat au Canada*, vol. I, p. 238.

37. *Gazette de Québec*, No 1086.